

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2017

Le six mars deux mille dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie VIVIER-MERLE.

Présents : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE, Patrick PIGNARD, Didier FILET, Béatrice WESSE, Marie-Laure PINET, Gilbert PERRIN, Didier MICHALLET (arrivé à 20 h 40), Chantal DEGOUTES, Marie-Thérèse DANIEL, Christelle DAMARIN, Benoît CHADUIRON

Excusé : Didier DUMAS (pouvoir donné à Patrick PIGNARD)

Absents : Grégory BEAUVAIS, Cyrille ROZIER

Secrétaire de séance : Marie-Laure PINET

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion en date du 9 janvier 2017, dont un exemplaire a été adressé par voie dématérialisée à chaque Conseiller Municipal, est approuvé à l'unanimité.

DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire rend compte des décisions prises depuis le 9 janvier 2017 en vertu des dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

- DEC/2017-01 en date du 1^{er} février 2017 concernant la fixation des tarifs du centre de loisirs extrascolaire du 27 février au 3 mars 2017 à 85 € la semaine et à 19 € la journée pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 ainsi qu'à 100 € la semaine et à 23 € la journée pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 400 ;
- DEC/2017-02 en date du 9 février 2017 concernant l'acceptation du devis d'ENEDIS pour les travaux de raccordement électrique de la zone d'activités ACTIVAL pour un montant total de 160 605,36 € HT.

DELIBERATIONS

• Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, adopte à l'unanimité des modifications liées à la prise en compte des avis des personnes publiques associées ou consultées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur et approuve le PLU.

• Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, décide à l'unanimité d'instituer au profit de la commune un DPU sur le périmètre des zones urbaines et d'urbanisation futures délimitées dans le PLU.

• Délégation et subdélégation du DPU

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour déléguer l'exercice du DPU à Madame le Maire et à l'EPORA pour dans ce dernier cas dans un périmètre défini par convention.

• Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (loi ALUR)

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la COR.

• **Convention de prêt à usage d'un tènement avec l'OPAC du Rhône**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité la convention de prêt d'usage d'un tènement de la parcelle cadastrée U 348 pour 150 m² pour la mise en place de jardin pédagogique à destination des enfants des écoles du village.

• **Convention de remboursement par la COR des travaux de raccordement électrique de la ZA ACTIVAL**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour la signature de la convention de remboursement par la COR pour les travaux de raccordement électrique de la zone ACTIVAL.

• **Autorisation d'engagement avant vote du budget primitif 2017**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour autoriser Madame le Maire à engager les dépenses d'investissement comme suit :

Opération	Article	Montant
57	2188	3 750 €
87	202	6 375 €

• **Demande de subvention auprès du fonds national de prévention CNRACL**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour la présentation d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels par la COR au fonds national de prévention de la CNRACL et l'autorise à percevoir la subvention pour le projet.

• **Demande de subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local**

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité le principe du projet de requalification du centre bourg s'élevant à 778 058,67 € HT et dit que le plan de financement prévisionnel H.T. sera comme suit :

- Subvention FSIL sollicitée 194 515 €
- Contrat Ambition Région / COR sollicitée 50 000 €
- 1% Paysage et Développement 50 750 €
- Contrat pluriannuel avec le Département 180 000 €
- Commune 302 794 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Information sur le nombre d'offres reçues du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de village

Le marché à procédure adapté lancé pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de village a pris fin le vendredi 3 mars à 17h. Au total, il a été reçu 16 offres dont l'ouverture des plis s'est réalisée avec la COR dans le cadre de la mutualisation du service et le CAUE pour les conseils techniques.

Travaux d'aménagement de la salle de réchauffe de la salle d'animation

A la suite d'une location, le sol de la salle de réchauffe a été abîmé. Pris en charge par l'assurance, il sera changé lors des prochaines vacances scolaires. L'aménagement de la salle sera également revu pour plus de fonctionnalité et améliorer la marche avant des repas de la cantine. La réflexion a été menée en partenariat avec un cuisiniste et l'entreprise CORALYS.

Festival d'été

Du 10 au 13 juillet, la troupe itinérante Les Petits Bâtons proposera divers ateliers sur le théâtre, la danse, le chant, etc. et travaillera en lien avec les associations locales comme le Sou des écoles et l'ASDO par exemple.

Le nombre d'exposants pour le salon des métiers d'art qui se tiendra les 25 et 26 mars prochain est de 23. Le salon est complet, il faut même refuser des demandes. Il y a besoin de main d'œuvre pour faire des roulements lors de ce week-end. Le vernissage sera le samedi à 11 h 30.

Dans le cadre du festival économie-écologie en partenariat avec Eveil Potentiels une projection du film « Tout s'accélère » est prévue le dimanche 19 mars à 16 h 30 avec les enfants des TAP. D'autres communes et l'association ATTAC sont aussi partenaires de ce festival.

COR : Débat d'orientations budgétaires

Il est présenté le document portant sur le débat d'orientations budgétaire disponible sur le site internet de la COR.

Une présentation des comptes de l'année 2016 pour la commune est également réalisée.

La séance est levée à 22 h 30.